

## Questions orales

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Baker:** Monsieur le Président, quelle marge de manoeuvre reste-t-il au gouvernement puisqu'il a déjà donné aux Français tout ce qu'ils voulaient?

**L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, nous ne serions pas obligés de donner aux Français ce qu'ils exigent dans la zone contestée si un précédent gouvernement n'avait pas fermé les yeux sur ce grave problème. J'ajoute que nous allons annoncer d'ici quelques heures une entente de négociation d'un accord de pêche provisoire qui ne devrait pas déplaire au député.

\* \* \*

## L'AGRICULTURE

## LE REMBOURSEMENT DE LA TAXE SUR LE CARBURANT—LE REFUS OPPOSÉ AUX AGRICULTEURS UTILISANT LEURS VÉHICULES SUR LA ROUTE

**M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Les cultivateurs des Prairies se voient refuser le remboursement de la taxe sur le carburant qu'ils consomment sur la route dans le cadre de leurs activités agricoles. Dans son budget de 1987, le ministre va-t-il songer à modifier la Loi sur la taxe d'accise afin d'accorder ce remboursement en fonction non pas de critères artificiels quant à savoir si le carburant est utilisé sur la route ou non, mais en fonction d'un critère essentiel, à savoir qu'il sert à des fins agricoles?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, le député n'ignore pas qu'après avoir instauré le remboursement de la taxe, la répartition entre l'utilisation routière et l'utilisation agricole du carburant nous a posé des problèmes. L'année dernière, le ministre du Revenu national a modifié les dispositions à cet égard en prenant une décision arbitraire, il faut le reconnaître, mais qui nous paraissait établir une répartition assez juste entre l'utilisation du carburant sur la route et dans la ferme. Nous avons essayé de répondre aux objections des agriculteurs en apportant un simple changement administratif, mais je rappelle au député que nous avons fait beaucoup de chemin à cet égard. D'autre part, les taux d'intérêts sont tombés de près de cinq points de pourcentage depuis deux ans et demi, ce qui a amélioré énormément la situation des agriculteurs.

## ON DEMANDE DE RÉEXAMINER LA QUESTION

**M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek):** Monsieur le Président, l'ennui, c'est que les cultivateurs ont déjà souffert de leur consommation le carburant utilisé à des fins personnelles et que le ministère continue à prélever un pourcentage sur le reste. Cela me paraît injuste. Le ministre va-t-il réexaminer la question dans son budget?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je comprends les préoccupations du député. D'autres m'en ont déjà parlé. Comme le député l'a demandé, je vais étudier la question au cours de la préparation du budget.

\* \* \*

[Français]

## LES FINANCES

## LES TAUX D'INTÉRÊT IMPOSÉS PAR LES SOCIÉTÉS DE CARTES DE CRÉDIT—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Robert Toupin (Terrebonne):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances au sujet de la déclaration qu'il a faite la semaine passée à l'effet que le taux d'escompte a été ramené à 7.74 p. 100. Est-ce que le ministre peut expliquer pourquoi les consommatrices, les consommateurs canadiens continuent à payer des taux d'intérêt allant jusqu'à 28 p. 100, un écart donc de plus de 20 p. 100, en ce qui a trait aux cartes de crédit? Quelles mesures précises le ministre entend-il prendre pour y remédier?

[Traduction]

**L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, pour ce qui est des taux d'intérêts sur les cartes de crédit, le comité permanent des finances, du commerce et des affaires économiques doit présenter très prochainement un rapport à ce sujet et j'ai l'intention d'y donner suite. Je rappelle également au député que s'il fait le tour des institutions bancaires, il constatera qu'elles offrent un grand choix de taux. Les sociétés de fiducie et les banques proposent des taux différents à des conditions différentes. Nous allons évidemment examiner le rapport très attentivement, mais j'exhorte le député à faire le tour des banques.

[Français]

**M. Toupin:** Les taux d'intérêt vont jusqu'à 28 p. 100. Nous pouvons suggérer certaines actions concrètes.

• (1450)

[Traduction]

## ON DEMANDE AU MINISTRE DE FIXER UN PLAFOND AUX TAUX D'INTÉRÊT APPLICABLES AUX CARTES DE CRÉDIT

**M. Robert Toupin (Terrebonne):** Pourquoi le ministre ne fixe-t-il pas un plafond aux taux d'intérêt applicables aux cartes de crédit afin de protéger les consommateurs, comme cela se fait dans la majorité des États aux États-Unis?

**L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)):** On examinera l'opportunité de fixer un plafond aux taux d'intérêt applicables aux cartes de crédit lorsque le comité aura présenté son rapport.

**Une voix:** Eh bien, faites-le!

**M. Hockin:** Nous devons attendre que les comités présentent leurs rapports.

**M. Rodriguez:** Cela ne vous a encore jamais arrêtés.